

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

71.130

Objet

Fonds scolaires
Pour les Sections
d'Education Profes-
sionnelle

DATE DE CONVOCATION

25 Octobre

DATE D'AFFICHAGE

25 Octobre

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 25

Nombre de votants 25



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

Année mil neuf cent soixante et onze

le vingt neuf octobre à 13 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. MM. de LIPKOWSKI, TETARD, STIPAL, Melle FOUCHE, MM. BUIJARD, BUCHET, DUFOUR, COLLE, BARDE, NAULIN, LARGETEAU, MONTRON RIVIERE, LACHAUD, DOMEcq, BROTUREAU, BEPLAND, LANDRY, DELAIR, BOUCHET, BOUTET, PARRIERE, TAP, Mmes BIDEAU, FAVIERE.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM.

Excusé : M. PAPEAU

Absents : MM.

M. DOIREAU

M. LANDRY

a été élu Secrétaire.

Par lettre du 24 août 1971, M. le Préfet a indiqué que la dotation revenait à la Commune, au titre de l'aide scolaire 1970-1971, pour les Sections d'Education professionnelle (S.E.P.) s'établit à 960 F.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la lettre du Préfet du 24 août 1971,

Vu le programme d'emploi établi par le Directeur du C.E.P. Chauplain, responsable des S.E.P.

DECIDE :

« d'accepter le programme d'emploi présenté et élévent à 960 F (MIL NEUF CENT SOIXANTE SIX francs) »

- Que la recette sera encaissée au Chapitre 943 du Budget 1971

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour,mois et an susdits
Ont signé au registre M^e. Les membres présents à la séance

Pour extrait conforme

Pour le Maire
Le Premier Adjoint,



Guy TETARD

Préfecture
de la
CHARENTE-MARITIME

2ème Direction
3ème Bureau

Fonds scolaires
Année 19⁵⁸ - 19⁵⁹

1er cycle du second degré

Montant de la dotation :

960 F

S.E.P.

Commune de ROYAN

Etablissement S.E.P. annexée aux G.P.M. de
ROYAN

Arrondissement administratif : ROYAN

Canton : ROYAN

Arrondissement financier : ROYAN

Perception : ROYAN

PROGRAMME D'EMPLOI

(Décret n° 65-335 du 30 avril 1965)

Nature des besoins

Crédit
envisagé

Ordre de priorité de l'utilisation

1^{er}) Construction et réparation des bâtiments

scolaires

Début de travaux d'œuvre pour réfection
ou mise en peinture extérieures -

2nd) Acquisition et renouvellement du matériel
collectif d'enseignement et du mobilier
scolaire

960, 00

/

/

.../...

Report..

960,00

3°) Service des annuités d'emprunts contractées
avant le 1.10.1965
(indiquer date et montant de l'emprunt)

4°) Achat de livres et de fournitures scolaires

5°) Equipements d'éducation physique et sportive
annexés aux établissements scolaires

TOTAL GENERAL...

960,00

Avis de M. l'Inspection
d'Académie :

Fait à GYM

le 29 sept. 1971

LE MAIRE, (1)

Le Chef d'établissement, (2)

Approuvé conformément à la délibération
de la Commission départementale en date
du

7 FEB 1972

LA ROCHELLE, le 22 FEB. 1972

LE PREFET,

Pour le Préfet et par autorisation,
l'Attaché, Chef du 3ème Bureau ;

A. SELARIES

(1) Lorsqu'il s'agit
d'un établissement communal.

(2) Lorsqu'il s'agit d'un
établissement public
nationalisé.

à l'origine
la ROCHELLE, le 23 JUIL. 1972.

L'Inspection d'Académie,

Pour l'Inspection d'Académie
à l'origine

l'Inspection d'Académie